

---

## Anthropologie et démographie

Docteur Robert Gessain

### Résumé

Les sciences anthropologique et démographique ont développé leur prise de connaissance de l'homme — leur objet commun — sur des voies différentes. Mais en empruntant à la biologie et à la génétique des notions qui élargissent leur horizon, elles tendent à se rapprocher. Un rapide aperçu de leur développement montre les éléments sur lesquels ces deux sciences devraient joindre leurs efforts et leurs méthodes pour appréhender le qualitatif humain. Elles pourraient ainsi acquérir une valeur constructive dans la nécessaire modification des milieux que seule peut réaliser valablement une science de l'homme qui saura saisir son objet sous tous ses aspects.

Les quelques idées exposées ici ont été présentées dans une conférence faite à la Sorbonn  dans le cycle des six conférences organisées en 1948 par l'Institut national d' tudes d mographiques.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Gessain Robert. Anthropologie et d mographie. In: Population, 3<sup>e</sup> ann e, n 3, 1948. pp. 485-500;

doi : 10.2307/1523811

[https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1948\\_num\\_3\\_3\\_1954](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1948_num_3_3_1954)

---

Fichier pdf g n r  le 24/04/2018

# ANTHROPOLOGIE ET DÉMOGRAPHIE

## APERÇUS SUR UNE RECHERCHE DU QUALITATIF

*Les sciences anthropologique et démographique ont développé leur prise de connaissance de l'homme — leur objet commun — sur des voies différentes. Mais en empruntant à la biologie et à la génétique des notions qui élargissent leur horizon, elles tendent à se rapprocher.*

*Un rapide aperçu de leur développement montre les éléments sur lesquels ces deux sciences devraient joindre leurs efforts et leurs méthodes pour appréhender le qualitatif humain. Elles pourraient ainsi acquérir une valeur constructive dans la nécessaire modification des milieux que seule peut réaliser valablement une science de l'homme qui saura saisir son objet sous tous ses aspects.*

*Les quelques idées exposées ici ont été présentées dans une conférence faite à la Sorbonne dans le cycle des six conférences organisées en 1948 par l'Institut national d'études démographiques.*

**A**NTHROPOLOGIE et démographie, les deux termes sont nés à la même époque, peu après le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le 17 juin 1856, ALBAN DE QUATREFAGES commence le premier cours de la chaire d'anthropologie du Muséum d'Histoire Naturelle. L'année précédente, ACHILLE GUILLARD avait publié *Éléments de statistique humaine ou démographie comparée*.

Pour la démographie, certes, la chose avait précédé le nom et l'établissement des listes pour les prélèvements fiscaux et militaires sont à son origine. C'est en 1662 que cette science trouve le vrai fondateur de ses méthodes, un marchand de Londres, GRAUNT, qui applique au comptage des hommes, de leur naissance, de leur mort, la technique mathématique.

Dès lors, la démographie bénéficie des progrès de cette technique. Elle devient une science moderne en forgeant, avec l'aide de la statistique, et grâce au développement de la science économique, un instrument de précision. Elle établit des rapports entre des données mesurables, rapports qu'elle perfectionne chaque jour par un travail d'affinement mathématique. Son champ d'action est essentiellement les variations numériques des groupes humains ;

encore prend-elle généralement le terme « groupe » au sens de population contenue dans des limites nationales. La démographie garde de ses origines un caractère de service gouvernemental et ses cadres de prédilection restent nationaux. Ses objets d'études classiques sont les taux de mortalité, de natalité, de nuptialité et les migrations.

Depuis quelque temps la démographie a la légitime ambition d'étendre et d'approfondir ses connaissances, en établissant des rapports entre ces données classiques et des faits biologiques : c'est la démographie qualitative sur laquelle nous reviendrons.

### EVOLUTION DE L'ANTHROPOLOGIE.

**Les débuts.** L'anthropologie eut des débuts brillants et tapageurs. BROCA fonde en 1859 la Société d'anthropologie, parce qu'aucune société savante existante ne veut accepter une communication de lui sur l'évolution. La société nouvelle est autorisée, à condition qu'un agent de la force publique assiste à toutes les séances. Déjà on soupçonnait en cette jeune science quelque chose de pernicieux. Et pourtant son programme s'étale en plein jour, il est vaste et porte la marque de l'enthousiasme des nouvelles naissances. BROCA dit dans sa leçon d'ouverture à l'Ecole d'anthropologie : « ...et nous pensons que le programme entier de cette science sera parcouru dans les six cours suivants : anthropologie anatomique, anthropologie biologique, ethnologie, anthropologie préhistorique, anthropologie linguistique, démographie et géographie médicale... ».

Un autre fondateur, MANOUVRIER, dit par ailleurs : « L'anthropologie est une partie de la zoologie, elle a pour objet l'étude complète des êtres humains et doit les envisager sous le triple point de vue anatomique, physio-psychologique et sociologique ».

**Le contenu.** Ainsi l'anthropologie, dans l'esprit de ceux qui la constituèrent, était donc une synthèse des sciences de l'homme.

Mais ce programme était trop ambitieux et cette science se scinda; elle perdit une partie de son patrimoine primitif et actuellement le terme « anthropologie » désigne, en France, l'anthropologie physique. C'est cette dernière qui va retenir notre attention.

Ainsi réduite à l'anthropologie physique, cette science se développa et donna naissance, chemin faisant, à des excroissances fort peu scientifiques, assez littéraires, fortement idéologiques et doctrinales, dont les initiateurs furent GOBINEAU et CHAMBERLAIN, et qui aboutirent au racisme.

Le racisme peut se définir comme l'explication de tout le développement sociologique par une seule cause : la race. Cette doctrine, comme toutes celles qui cherchent et affirment des causes uniques au fait humain, était vouée à l'échec. Mais il resta de cette tenta-

tive malheureuse une suspicion qui entoura et continue d'entourer l'anthropologie. Cela lui vaut des critiques sévères qui attaquent, parfois avec raison, ses méthodes et ses résultats. De ces critiques, l'anthropologie essaie de faire son profit, mais elle suscite aussi de véhéments parti-pris qui vont jusqu'à nier des faits chaque jour observables parce qu'on en fit, une fois, un mauvais usage politique.

Retraçons maintenant les problèmes que l'anthropologie se pose, les réponses qu'elle y donne et l'évolution des notions qu'elle crée.

Née de la zoologie, l'anthropologie veut, tout d'abord, établir la place de l'homme dans la nature; elle se saisit des données descriptives de l'anatomie humaine et, les comparant à celles des animaux et des grands singes anthropoïdes, s'appuyant sur les données fragmentaires, mais chaque jour plus nombreuses, de la paléontologie, science des hommes fossiles, elle replace l'homme dans l'évolution générale des êtres vivants. Elle aboutit à une conclusion que nul ne discute plus, à savoir que l'espèce humaine et les diversités morphologiques qui la composent sont la suite évolutive de structures animales.

Puis l'anthropologie devient descriptive et taxonomique pour aborder le grand problème de la diversité de formes et de couleurs des variétés géographiques des hommes. Elle prend, à ses débuts, des variations contingentes pour des différences essentielles, reconnaît en cours de route que toutes les variétés d'hommes ne forment qu'une espèce puisque toutes ces variétés sont interfécondables, et enfin atteint la notion de race, notion vague qu'elle ne cesse, depuis qu'elle l'a trouvée, d'essayer de préciser.

L'anthropologie montre d'abord que la race ne coïncide pas avec la nation qui a des frontières variables selon l'évolution de l'histoire. Elle enseigne aussi que les races ne doivent pas être confondues avec les langues et qu'il ne faut point parler de race latine, ou aryenne, ou slave, ou germanique, car les qualificatifs latin, aryen, slave et germanique sont des termes linguistiques sans rapport direct avec la race, notion anthropologique essentiellement morphologique. On pourrait reprendre, pour rendre plus frappante cette confusion des termes, le mot d'un savant anglais : « On n'a pas plus le droit de parler de race aryenne que de dictionnaire brachycéphale ».

L'anthropologie aboutit à concevoir ainsi la race comme un groupement naturel, dans des limites géographiques, d'un certain nombre de caractères héréditaires.

Ces caractères peuvent être groupés, dans l'état actuel de la science, sous quatre chefs :

1. Caractères morphologiques ou anatomiques,
2. Caractères physiologiques,
3. Caractères pathologiques,
4. Caractères psychologiques.

Les premiers sont structurels; ils sont pratiquement les seuls à entrer dans les définitions actuelles de ce que l'on appelle les races, les autres sont fonctionnels.

Parmi les caractères physiologiques raciaux, citons :

- le mode de croissance totale des enfants, tel que le donne la comparaison des tailles debout; il se fait par poussées dont l'âge se situe différemment selon les races;
- l'abaissement chez les Jaunes par rapport aux Blancs, et cela indépendamment du milieu, de l'ensemble des oxydations chimiques indispensables à l'entretien de la vie, mesurable par le métabolisme basal;
- les groupes sanguins pour lesquels on cherche toujours des corrélations avec d'autres caractères héréditaires;
- les taux différentiels de certains corps chimiques dans les humeurs.

Les races diffèrent par leur pathologie. La fréquence et la gravité des maladies sont conditionnées non seulement par le milieu mais également par le terrain héréditaire. La résistance immunologique aux maladies est différente selon les races. On sait par exemple que la rougeole, bénigne chez les Européens, causa chez les Indiens d'Amérique auxquels nous l'avons transmise, de grands ravages et qu'elle contribua — avec l'alcool — à les décimer.

On a voulu aborder le problème des caractères raciaux psychologiques par les tests d'intelligence et on a soumis à ces tests de nombreux individus de nations, de milieux sociaux divers et même de types raciaux différents, Nègres, Blancs, Indiens, types alpins, nordiques et méditerranéens. Mais rien de clair n'est sorti de ces très nombreux travaux. Selon une boutade, toutes les preuves que l'intelligence dépend de l'hérédité tiendraient sur un timbre-poste. Mais cela ne témoigne sans doute que de la difficulté du problème. Les méthodes employées n'ont pas su aboutir et les tests mesurent peut-être moins l'intelligence elle-même que l'adaptation à de nouvelles conditions de milieu, qui est une partie de l'intelligence. Celle-ci d'ailleurs n'est-elle pas une fonction complexe, une qualité globale qu'il serait peut-être fructueux de décomposer en qualités structurelles diverses ? Car s'il y a des différences héréditaires et typologiques de l'intelligence, il faut les chercher non point sur le plan fonctionnel, où de multiples mécanismes d'adaptation et de compensation jouent, mais sur le plan des structures. Dans ce domaine tout reste à faire et cela n'est pas sans rapport avec l'état actuel de la science psychologique.

Quant aux caractères morphologiques, l'anthropologie a tenté de distinguer parmi eux ceux qui dépendaient de l'environnement, c'est-à-dire variant avec le climat, la nourriture, etc..., et ceux qui restaient inchangés dans les différentes conditions. Elle a choisi ces derniers caractères héréditaires pour en faire la base de sa classification des diversités géographiques humaines. Et, là, l'anthropologie a trouvé des méthodes propres; elle procède par mensuration des caractères, établit des indices qui sont des rapports entre deux grandeurs — le plus connu est l'indice céphalique, rapport entre la longueur et la largeur du crâne, qui permet de différencier les

crânes longs et étroits, ou dolichocéphales, et les crânes courts et larges, ou brachycéphales — fait des courbes de répartition et calcule des moyennes.

Enfin, profitant, sans excès d'empressement, de l'évolution de la statistique, elle se mit à calculer les écarts standard, les erreurs probables et établit des corrélations.

L'anthropologie a choisi comme critères raciaux un certain nombre de caractères morphologiques facilement observables, par exemple la taille, la complexion, c'est-à-dire la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, la forme des cheveux, la forme de la tête donnée par l'indice céphalique, la longueur du visage, certaines proportions du corps. Elle combine ces critères pour en forger des types raciaux, association de plusieurs caractères dont voici quelques exemples en ce qui concerne l'Europe :

- type méditerranéen : taille petite, cheveux noirs, dolichocéphale, visage long;
- type alpin : taille petite, cheveux noirs ou châains, yeux bruns ou verdâtres, brachycéphale, visage court;
- type dinarique : taille grande, cheveux noirs ou châains, yeux bruns, brachycéphale, visage allongé;
- type nordique : taille grande, cheveux blonds, yeux bleus, dolichocéphale, visage allongé.

L'anthropologie définit les caractères raciaux comme des caractères de groupes; ils constituent des limites aux fluctuations individuelles et sont exprimés par des moyennes.

**Les critiques.** A ce stade de leur évolution, les données de l'anthropologie furent et sont encore l'objet de critiques, souvent véhémentes, parfois fondées.

Une des critiques le plus fréquemment formulée est qu'on n'a pas le droit de parler de races supérieures et de races inférieures. Ce ne sont pas les anthropologues qui le font, mais ceux qui utilisent à des fins politiques les données encore bien fragmentaires de leur science. Tous les racistes du monde pensent que ce qu'ils croient être leur propre race est supérieur. Les seuls jugements de valeur que se permet l'anthropologie, c'est de reconnaître une certaine primitivité à des structures morphologiques qui rappellent des dispositions simiennes.

On critique une conception de pureté raciale aux yeux de laquelle tous les métis seraient inférieurs et le métissage toujours désavantageux. La race étant une pluralité de caractères associés, il n'y a pas, au sens propre, de race pure, si ce n'est quelques groupes isolés, pygmées ou boshimans, en voie d'extinction, dont les individus sont tous racialement typiques ou, pour employer un terme génétique, homozygotes pour un très grand nombre de caractères.

Quant au métissage, aucune étude valable ne permet d'en parler anthropologiquement en termes avantageux ou désavantageux. On

peut peut-être porter un jugement sur la valeur sociologique des métis rejetés souvent, dans l'état actuel des choses, par l'un et l'autre groupes. La biologie sait que le produit de deux patrimoines héréditaires assez dissemblables provoque parfois des disharmonies; telles les difficultés d'accouchement dans certains cas de mariage entre types à bassin étroit et à tête large. Il peut exister aussi des cas dits de luxuriance où l'hybride présente des caractères plus favorables que les deux parents. Cette question anthropologique du métissage est directement en rapport avec le problème démographique des migrations. C'est un point où la collaboration des deux disciplines serait des plus fructueuse.

Une autre critique est que les races sont des classifications arbitraires, qu'elles ne correspondent pas aux limites théoriques que l'anthropologie leur assigne. Dire par exemple que les Suédois appartiennent à la race nordique ne peut être soutenu puisque, dans la population suédoise, on ne trouve pas plus de 11 % d'individus porteurs des critères sociaux du type nordique.

**Race et ethnologie.** Cela est vrai tant que l'on veut considérer la race comme un groupe naturel, conception qui provoque un chevauchement de notions sociologiques et anthropologiques. Nous proposons de lui substituer en ce sens la notion d'ethnie, ce qui fait tomber un grand nombre de critiques. L'ethnie, telle que nous la définissons, est un groupement naturel caractérisé essentiellement par une conscience d'appartenance, par certaines limites géographiques, généralement par une seule langue, et par un pourcentage caractéristique de certains types raciaux. C'est, on le voit, une notion culturelle et sociologique. Ce qu'il est donné de voir en observation directe dans le monde quand on se déplace, ce ne sont pas des groupes raciaux, mais des ethnies renfermant des types raciaux en plus ou moins grande complexité d'enchevêtrement.

Cette notion lève en partie les difficultés de la délimitation précise dans le temps et dans l'espace que cherche en vain à résoudre l'anthropologie classique.

Ainsi, la notion de race se transforme; sans limites précises dans l'espace, elle n'en a pas non plus dans le temps, car les caractères raciaux se créent, se maintiennent par sélection et ségrégation, et s'atténuent, se transforment et parfois disparaissent par métissage. La notion de race se modifie, échappe aux vives critiques qui lui étaient faites, et devient un taux de répartition de caractères héréditaires dans une population.

**L'anthropogénétique.** Nous aboutissons à la notion toute nouvelle d'anthropologie génétique. Ce renouvellement de l'anthropologie par l'hypothèse de la discontinuité des unités héréditaires se crée actuellement. Parmi ceux qui y travaillent, il faut citer les noms d'Alberto BLANC, éminent ethnologue italien, et de DAHLBERG, statisticien généticien scandinave. BLANC

rejoint les belles études du savant botaniste russe VAVILOF sur les centres génétiques. Ce qui est valable pour la répartition des variétés héréditaires des fleurs l'est aussi pour les populations humaines.

D'après VAVILOF et pour BLANC il existe des zones de répartition géographiques des caractères génétiques : le centre est composé de formes plus polymorphes où s'associent plusieurs caractères qui rendent difficile la classification par catégories classiques. Dans la périphérie, on trouve des groupes d'individus chez lesquels les caractères se sont isolés. Ce sont des individus plus spécialisés, plus caractéristiques, ceux qui sont facilement catalogués par les anthropologues, ceux qui ont servi à la constitution des types raciaux classiques. Ce sont ces figures de manuels, plus ou moins rares selon l'hétérogénéité des populations, que parfois l'anthropologue est étonné et ravi de trouver dans la rue devant lui.

Le principe directeur de la théorie d'Alberto BLANC est la séparation, la ségrégation, la « lyse » comme il dit, des formes du centre jusqu'à créer les formes spécialisées de la périphérie. Cosmolyse est le nom qu'il donne à sa théorie. En un mot, pour lui, le mélange originel des structures prélude aux caractères de différenciation et de spécialisation.

Ainsi : l'homme et le singe sortent d'une souche commune de même que le Blanc et le Noir. Mais sous l'effet des forces évolutives l'homme devient de plus en plus homme, le singe de plus en plus singe et le Blanc et le Noir s'éloignent chacun dans sa direction. Disons de suite que le savant italien met à part l'hybridation secondaire par croisement entre races.

Alberto BLANC remplace la systématique courante statique par une systématique à base dynamique et génétique. Il rend ainsi un grand service à l'anthropologie et lui ouvre des voies nouvelles.

DAHLBERG, dans un ouvrage récent sur l'analyse mathématique de l'hérédité dans les populations, a forgé le terme « d'isolat ». Ce concept dérive de la donnée d'observation déjà connue qu'il existe des zones géographiques, ou couches sociales, d'inter-mariages. Tout le monde ne se marie pas n'importe où et, dans l'ensemble, les humains se marient dans leur milieu. L'isolat est justement cet ensemble de populations qui se marie entre soi et, par ce fait, possède en commun un certain nombre de caractères héréditaires. Nous retrouvons là la notion de ségrégation géographique, et la notion de race se précise en se rapprochant d'une réalité scientifiquement et techniquement saisissable.

Ainsi, l'anthropologie classique descriptive et à tendance historique, qui s'efforce de reconstituer par quelles migrations se fit le peuplement de la terre avant l'histoire, s'engage dans une évolution. Elle tend à devenir une génétique de la population, la race se résolvant en un problème de répartition statistique des facteurs héréditaires, un problème de mathématique des probabilités.

Cette anthropogénétique peut devenir une science capable de prévision en développant des méthodes statistiques adaptées à son



objet, et c'est en ce point qu'elle a besoin de la démographie. Car la statistique génétique mendélienne, qui permet l'étude héréditaire des familles, ne peut s'appliquer à l'échelle des populations. HALDEN, SNEEDERS, DAHLBERG ont constitué pour l'anthropogénétique une technique statistique particulière. Elle est basée sur la double hypothèse de la panmixie, c'est-à-dire du hasard des fécondations, et d'une égale répartition de la fécondité. Or ceci peut être valable pour la génétique des populations animales de laboratoire, telle que celle de la mouche et du vinaigre, mais n'est pas exact pour les groupes humains.

Deux ordres de faits s'inscrivent contre la panmixie du groupe humain. Le premier est l'assortiment nuptial de PEARSON : c'est le fait que le choix des conjoints ne se fait pas au hasard, il y a une sélection au mariage. Les conjoints sont moins différents que si l'assortiment se faisait au hasard; le choix s'oriente vers des ressemblances, ce qui sans doute, dans l'ordre statistique, équivaut à des affinités. Du point de vue anthropologique, ce choix a un effet de concentration des caractères.

Le second point de vue est la notion démographique de fécondité différentielle. Tous les groupes d'une génération ne contribuent pas à créer la génération future. C'est là un point de contact important entre l'anthropologie et la démographie.

Ainsi, dans cette recherche de la répartition des gènes dans une population, objet de l'anthropogénétique, la démographie permettra, par une connaissance des particularités humaines de la fécondité différentielle et de l'effet du choix au mariage, de corriger l'erreur basée sur la panmixie.

## RAPPORTS DE L'ANTHROPOLOGIE ET DE LA DEMOGRAPHIE.

Cet exposé un peu long de l'évolution de l'anthropologie et de sa transformation actuelle sous l'effet de la génétique était nécessaire. Pour établir quels sont les rapports entre deux disciplines, il faut bien connaître les limites, les objets et les méthodes de ces disciplines; ensuite les rapports s'établissent d'eux-mêmes avec évidence.

**Les données quantitatives.** Donnons maintenant quelques exemples des rapports de l'anthropologie et des données démographiques quantitatives classiques, mortalité, natalité, nuptialité, migrations.

On a remarqué aux Etats-Unis que la natalité variait avec l'origine nationale des citoyens. Certes, les conditions d'influence sont complexes, d'ordre sociologique, économique, culturel, religieux, mais les faits biologiques, si peu apparents qu'ils soient, peuvent y avoir une part. Divers types raciaux ont une période de fécondabilité différente qui se mesure par la durée de vie génitale physiologique de la femme entre l'âge de l'apparition des règles, variable selon les races, et l'âge de la ménopause.

De plus, les modalités de la fécondabilité peuvent intervenir. J'ai mis en évidence que les femmes d'une tribu esquimau n'étaient pas fécondables durant tout le temps qu'elles allaitaient. Cette condition biologique est un facteur de limitation important des naissances car, dans cette peuplade, l'allaitement dure longtemps. Dans cette population où aucun malthusianisme n'est pratiqué, les familles n'excèdent jamais dix enfants et en ont une moyenne de sept. Il est évident que si le stock humain français émigré au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle avait présenté cette particularité physiologique, il n'y aurait jamais eu de familles de 20 et 25 enfants et que l'accroissement des Canadiens français aurait été bien moindre.

Sur le plan des méthodes, des échanges entre anthropologie et démographie pourraient être fructueux. Le démographe travaille sur des faits qu'il ne recueille pas lui-même, c'est une sorte d'homme de laboratoire qui n'a de contacts avec l'objet de sa science que médiats. Ces faits lui sont fournis en tant que résultats d'opérations administratives. L'anthropologue est en contact personnel avec ses objets d'études et la tendance monographique de l'anthropologie appliquée à la démographie de petits groupes d'Européens apporterait à cette dernière science un contact plus direct avec le concret, des limites naturelles englobant moins d'hétérogénéité que les cadres administratifs artificiels qui lui sont normalement imposés. C'est surtout la démographie qualitative qui bénéficierait de semblables données moins abstraites.

De plus, les anthropologues ont l'habitude de répartir en classes d'âges leurs données de mensurations, mais les méthodes démographiques leur restent étrangères. Appliquées aux sociétés indigènes extra-européennes moins évoluées, terrain normal d'études de l'anthropologie, ces méthodes démographiques fourniraient, entre les mains d'anthropologues, des données sur des populations n'obéissant pas toujours aux mêmes lois biologiques et sociales que nous. L'anthropologie peut révéler des faits déroutants, comme le sex-ratio des indigènes des îles Marquises, et l'on peut se demander si les méthodes de la démographie entièrement basées sur l'hypothèse monogame pourraient s'appliquer à une société polygame.

L'anthropologue rencontre parfois des tribus ignorantes des méthodes anti-conceptionnelles; l'étude démographique de ces populations serait sans doute digne d'intérêt pour l'établissement d'une loi naturelle de la population, une des recherches de la démographie cognitive.

**Fécondité différentielle.** Ces quelques exemples montrent tout l'intérêt qu'il y aurait à une compénétration des méthodes anthropologique et démographique pour l'étude des populations indigènes. Mais dans nos propres sociétés, l'étude de la fécondité différentielle des groupes pourrait être intéressante pour les deux sciences. Lorsque les différences de natalité de certains groupes se maintiennent pendant des années, il arrive qu'une population ne descende point de l'ensemble des générations

précédentes mais seulement de certains groupes. L'exemple le plus frappant a été analysé par Karl PEARSON qui a calculé qu'au Danemark il y a 80 ans, 25 % des familles avaient 50 % des enfants, si bien que déjà à la seconde génération leurs descendants composent 78 % de la population et à la troisième 98 %. Ainsi la presque totalité d'un groupe humain ne provient que du quart de la population qui existait trois générations auparavant. Trois quarts des patrimoines héréditaires ne sont plus représentés actuellement.

Cette constatation démographique a une influence considérable sur la répartition des caractères anthropologiques dans une population et sur celle de ces combinaisons corrélatives que sont les types humains. C'est un exemple frappant de la mobilité et de l'absolue inconstance des phénomènes de population et de la distribution des caractères.

L'histoire montre que, bien souvent, les diverses couches sociales d'une population ont des origines ethniques différentes et présentent de ce fait des répartitions raciales particulières. Ceci est souvent en rapport avec une migration de conquête ou avec la réduction en esclavage d'un peuple vaincu. Les exemples sont fort nombreux : la population touareg comprend les nobles Targui proprement dits, de race méditerranéenne, et les esclaves noirs. Chez les Peulh, population de caractères intermédiaires entre Blancs et Noirs, tous les artisans sont des Noirs. Citons encore les castes de l'Inde aryenne et, près de nous, les conséquences d'une migration d'esclaves noirs vers le Nouveau-Monde qui crée actuellement aux Etats-Unis un problème démographique difficile.

La fécondité différentielle des groupes ethniques, par son jeu à l'intérieur d'une nation, doit assurer au groupe le plus fécond la suprématie numérique.

Cette différence de fécondité s'exerce aussi sur les couches sociales de nos sociétés européennes, le nombre des enfants étant beaucoup plus faible dans les classes dirigeantes et intellectuelles. On s'est ému de ce que l'on a appelé la disparition des élites par ce mécanisme, mais les couches sociales de nos nations occidentales sont très hétérogènes quant à la répartition des caractères et l'ascension sociale compense dans une bonne mesure les phénomènes de faiblesse démographique des classes supérieures.

A la lumière des notions qui précèdent, on pourrait se demander quelle serait l'évolution d'une société où la sélection sociale s'exercerait sans défaillance par un bon recrutement des plus aptes et par leur répartition à chaque génération en une hiérarchie professionnelle correspondant à leur valeur biologique, autrement dit d'une société où les milieux d'évolution seraient les mêmes pour tous, par exemple par des méthodes standardisées d'éducation et d'instruction, et où les qualités héréditaires prendraient, de ce fait, une importance de sélection sociale considérable. Cette société aboutirait sans doute, par le jeu de l'assortiment nuptial de PEARSON, à constituer des couches ressemblant fortement à des isolats ou zones d'endogamie où la répartition des gènes tendrait à être plus

homogène que dans l'ensemble de la nation. Ainsi pourraient se constituer des couches sociales à plus grande homogénéité héréditaire si le jeu de la fécondité différentielle des groupes, en laissant des vides aux générations suivantes, n'apparaissait ici comme un facteur favorisant l'osmose entre groupes et la capillarité sociale.

**Les migrations.** Le domaine des migrations est sans nul doute celui où, dès l'origine, les sciences démographique et anthropologique cheminèrent côte à côte, chacune l'abordant avec ses méthodes et ses points de vue.

La migration peut être considérée, anthropologiquement parlant, comme le transport d'un stock héréditaire en un milieu nouveau. Le premier phénomène à envisager est celui de l'adaptation de ces qualités à des conditions nouvelles d'environnement. BOAS, anthropologue américain, a, le premier, abordé scientifiquement le problème en étudiant dès 1911 les changements de forme du corps des descendants des Polonais et des Juifs européens aux Etats-Unis.

Dans un sens plus pragmatique, Isaiah BOWMAN a constitué la « Settlement Science », science de l'établissement des Blancs dans les régions non encore suffisamment peuplées. Dans l'étude de l'adaptabilité des individus et des modifications que leurs qualités biologiques peuvent subir, les méthodes démographiques et les méthodes anthropologiques doivent être associées intimement.

Un autre aspect des migrations est le métissage sur lequel bien peu d'études valables ont été faites, et qui pose ou va poser de très nombreux problèmes dans notre monde, où les mouvements de population sont suscités par les nécessités économiques et favorisés par la technique des transports. Certains pays, comme le Brésil, considèrent le métissage comme la base même de la formation de leur unité nationale. Pour la France, nous dirons simplement que le problème se pose et se posera avec une très grande acuité en ce qui concerne en premier lieu l'Afrique du Nord.

C'est bien évidemment l'anthropologie qui reste la science la plus apte à mener ces études à bien et les migrations actuelles sont un terrain de premier ordre pour accroître dans ce domaine nos connaissances encore si faibles. Il ne semble malheureusement pas que les pouvoirs publics voient tout l'intérêt de la question et favorisent ces travaux, malgré le vœu du Congrès international d'anthropologie de 1938 à Oxford.

On a mis récemment en évidence un aspect sélectif de l'immigration. Déjà on avait signalé que les Polonais venus aux Etats-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle étaient plus grands, plus blonds et avaient une tête plus large que l'ensemble des Polonais. L'anthropologue américain, SHAPIRO, a montré par des méthodes anthropologiques que les Japonais émigrés à Hawaï étaient différents des Japonais restés au Japon, non seulement pour la deuxième génération, ce qui peut s'expliquer par l'influence du nouveau milieu, mais aussi pour le groupe des migrants. L'étude a été faite non pas sur des moyennes, mais sur l'observation directe des groupes appa-

rentés, les uns partis à Hawaï, les autres restés au Japon. Cette sélection au départ peut s'appliquer à l'exode des villes vers les campagnes. BRYN et SCHREINER ont étudié à ce point de vue des paysans norvégiens. En France, il y a là un champ d'étude non défriché.

Une notion intéressante semble se dégager de ces faits : la sélection migrative dirigée vers la ville ou vers le pays étranger entraîne sur les campagnes ou sur le pays fournisseur d'émigrants une sélection soustractive de répercussion.

Enfin, lorsque l'homme migre, il transporte avec lui non seulement son hérité normale, non seulement ses acquisitions culturelles, mais aussi ses parasites et ses maladies et, fait important, ses plus ou moins grandes ressources de défense immunologique. Cet aspect des migrations, que je ne puis que citer, mériterait un très long développement. Il devrait être au premier chef une ligne d'intérêts pour l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).

L'anthropologie a en effet mis en évidence qu'il existait une pathologie différentielle raciale et les migrations, si elles sont importantes, vont créer, par la plus grande résistance héréditaire à certaines maladies, des diffusions d'immunité mal connues, portées par des individus sains, impossibles à contrôler aux barrières sanitaires actuelles et qui peuvent changer considérablement, dans l'avenir, la morbidité et la pathologie de la région qui reçoit les immigrants.

Je n'ai cité ces exemples que pour montrer combien des études communes anthropologiques et démographiques pourraient être fructueuses. Mais c'est surtout dans les rapports entre l'anthropologie proprement dite et la démographie qualitative que l'interdépendance des deux sciences va apparaître.

**Le facteur " qualité "** Mais qu'est-ce que la démographie qualitative ? C'est une branche nouvelle de la démographie qui a reçu récemment sa dénomination. Ce terme exprime la volonté d'un effort pour établir des rapports entre la démographie proprement dite et les faits biologiques. Cependant le terme « qualitatif » n'est pas clair et prête à plusieurs interprétations. Il faut analyser le concept de qualité pour préciser ce qu'est et ce que pourrait devenir la démographie qualitative.

« Qualité » peut être pris dans le sens général de qualité objective. On entend par qualités d'un objet ce qui est inhérent à l'objet et qu'on ne peut altérer sans altérer l'objet. C'est ce qu'en anthropologie on nomme les caractères d'un individu.

« Qualité » peut aussi être pris dans le sens de ce qui est bon, de ce qui est bien, par exemple un produit ou un homme de qualité. Ici intervient un jugement de valeur.

« Qualité » enfin peut s'opposer à quantité. On désigne par caractères qualitatifs les caractères qui ne sont pas quantifiables, mesurables, et dont les variations ne sont pas exprimables en langage mathématique.

Généralement on pense que le domaine du qualitatif n'est que le témoignage d'un manque de connaissances qui pourra se combler, le propre de la science étant de progresser en inventant des techniques de mesures qui, peu à peu, conquièrent l'ensemble des phénomènes pour les faire pénétrer dans le domaine du quantifié. Ainsi l'expression mathématique s'emparerait, un jour plus ou moins proche, de l'ensemble du connaissable et le qualitatif, qui ne serait que l'état provisoire d'un encore non-quantifiable, se résoudrait alors en quantitatif. Les exemples d'une telle évolution sont innombrables. Mais nous ne saurions préjuger de l'avenir en extrapolant le passé et nous remarquons seulement qu'il est des faits qui résistent singulièrement à la quantification.

En réalité, le quantitatif et le qualitatif ne s'excluent pas l'un l'autre et lorsque les qualités d'un objet sont devenues quantifiables, elles n'en demeurent pas moins ce qu'elles étaient et restent inchangées. Mais le fait nouveau est que la science a réussi à chiffrer un aspect de ces qualités; le seul intérêt du quantitatif est qu'il permet d'établir des rapports plus précis. Mais le quantitatif n'épuise pas le qualitatif; les rapports s'établissent entre les choses et les qualités sont dans les choses.

Quelle va être la position de la démographie qualitative ?

Elle ne doit pas prendre pour objet les seules qualités non mesurables, mais tous les caractères, tant sous leur aspect biologique qu'économique. Elle doit avoir pour but de préciser des méthodes de mesures et, ce faisant, elle remplira normalement son rôle de science qui est d'établir des comparaisons quantitatives, de rechercher et de doser des influences. Pourtant son premier objet n'est pas là, car il ne lui appartient pas de mesurer les faits biologiques; elle devra profiter de l'évolution quantitative des sciences de l'homme et s'en servir pour son objet propre.

Enfin la démographie qualitative doit chercher à porter des jugements de valeur sur les rapports qu'elle a établis; elle en a besoin pour dénommer dans la pratique les influences qu'elle démontre, pour légitimer et soutenir les transformations qu'elle propose, pour étayer son action sociale. Car la démographie qualitative est pragmatique. Avant tout son but est d'établir, à l'échelle d'une population, des rapports de qualité, des jugements de valeur entre les données classiques de la démographie et les caractères mesurables ou non de la population et d'en tirer des sanctions pratiques destinées à améliorer les qualités jugées défavorables ou déficientes.

La démographie qualitative, telle que nous venons de la définir, a évidemment des rapports étroits avec l'eugénique, dans le sens le plus large, qui est celui de l'amélioration de l'espèce. Mais ce terme, forgé par GALTON désigne une technique dont on voit immédiatement qu'elle peut avoir deux points d'application, l'un sur les facteurs héréditaires et l'autre sur les facteurs de l'environnement. Et ainsi naissent deux eugéniques, avec des méthodes particulières et distinctes: l'une, dénommée récemment l'euténique, qui cherche à agir sur les conditions du milieu, l'autre, l'eugénique proprement

dite, qui tente de porter son action sur les gènes. Cette dernière est donc une tentative d'amélioration des qualités héréditaires, ou plus exactement elle le sera, car elle est encore peu appliquée, sauf dans quelques pays scandinaves, germaniques et dans quelques états des Etats-Unis.

Or ces qualités héréditaires, leur recherche, leur délimitation d'avec les facteurs du milieu, leur répartition dans une population, sont le domaine propre de la nouvelle branche de l'anthropologie, l'anthropogénétique.

L'eugénique proprement dite apparaît ainsi comme l'aspect pragmatique de l'anthropologie génétique. Et voici établi un rapport important entre la démographie qualitative et l'anthropologie.

**Une application pratique.** Comment dans la pratique s'articulent les deux sciences dans leur démarche conjointe ? L'anthropologie fournit la répartition d'un caractère géographique et parfois temporel (par exemple dans le cas de la corrélation du caractère avec l'âge). La démographie s'en empare, établit entre ce caractère et d'autres données biologiques ou économiques, mesurables ou non, des rapports d'influence, puis, les exprimant en jugement de valeur, propose aux pouvoirs publics une sanction pratique.

Prenons un exemple : la taille est un des caractères héréditaires dont la variabilité, entre certaines limites, est influencée par de nombreuses conditions de milieu, en particulier alimentaires. Il était important de préciser l'action des mauvaises conditions de nutrition de la période de guerre sur nos enfants, ce qui fut fait ; et l'on va saisir sur le vif les rapports de l'anthropologie et de la démographie. L'anthropologie fournit les données ; l'étude de la taille est un élément classique de son domaine. Elle a isolé la notion de poussées de croissance ; l'élévation de la taille est un phénomène discontinu et les phases actives se situent à des âges différents selon les races et selon qu'il s'agit des filles ou des garçons.

L'anthropologie a étudié à ce point de vue de très nombreux enfants et a pu établir des normes françaises publiées par GODIN ; celles-ci expriment, aux différents âges et selon le sexe, les tailles moyennes dans des conditions d'alimentation normale des Français. Ces normes vont servir de comparaison pour un groupe, par exemple celui des enfants de 7 à 8 ans, c'est-à-dire à l'âge, chez nous, d'une première poussée de croissance. Tel est l'apport de l'anthropologie.

La démographie quantitative va nous dire qu'il existe, l'année de l'étude, par exemple 300.000 petits garçons de 7 à 8 ans en France. Les mensurations sont faites dans les écoles. On s'aperçoit que la taille moyenne de ces garçons est inférieure à la norme de plusieurs centimètres. La démographie qualitative émet alors un jugement de valeur estimant que cet état de choses est mauvais et qu'il doit être corrigé. Ayant connaissance d'un rapport d'influence entre la taille et la présence dans l'alimentation de certains

acides aminés, dont la proportion la plus favorable est contenue dans la caséine, elle va proposer une sanction pratique qui sera la distribution d'une ration spéciale de lait à cette tranche d'enfants, en âge de poussée de croissance, pour leur permettre de rattraper leur retard de taille.

Tel est le déroulement des interactions entre l'anthropologie et la démographie. D'autres exemples pourraient être donnés; celui-ci ne veut être qu'une illustration. Avec les progrès de la connaissance, les problèmes auxquels les deux sciences collaboreront seront de plus en plus nombreux.

Mais de l'exemple précédent je désire préciser deux points qui, dans les rapports entre l'anthropologie et la démographie, ont un intérêt général.

1. La norme qui sert d'étalon de comparaison pour la taille du groupe étudié est une moyenne française, c'est-à-dire que l'on a agi en établissant cette taille moyenne comme si la France présentait sur son territoire une répartition homogène du caractère taille. Ceci n'est pas la réalité observable. Il y a en France des tailles différentes selon les régions, tailles qui peuvent être rapportées sans trop d'erreur à certains types raciaux prédominants en certaines régions. Il serait préférable de comparer les tailles des enfants avec les normes des tailles des régions où ils habitent, ce serait un progrès dans la précision et une possibilité d'interprétations fâcheuses serait ainsi éliminée. La charge de l'établissement de ces normes régionales revient à l'anthropologie.

2. La démographie qualitative, en portant des jugements de valeur, doit être prudente. Dans cet exemple, distribuer du lait à des enfants qui n'en ont pas ne peut que faire du bien. Mais d'un point de vue général, la grandeur d'une qualité n'est pas toujours une qualité plus grande. Juger de ce qui est meilleur exige la connaissance d'un si grand nombre de données corrélatives et dépendantes dans l'ordre biologique que le plus sûr, quand on le peut, est de s'en référer à l'expérience. Malheureusement, quand il s'agit de l'étude de l'homme, l'expérience dure autant que la vie de l'observateur.

Le temps peut amener à douter d'un jugement, ou même à le réformer. Un caractère apparemment défavorable peut avoir des conséquences lointaines heureuses. Ainsi, par exemple, la faiblesse individuelle ou la force individuelle médiocre ne peut pas être jugée bonne; cependant, au cours de l'évolution humaine, cet handicap de l'homme a pu favoriser le groupement et la solidarité qui se sont révélés d'excellents facteurs de progrès. Une taille grande n'est pas forcément une taille meilleure; si, du point de vue esthétique, les tailles élevées sont jugées supérieures, du point de vue physiologique, il y a de bonnes raisons de penser que les individus les plus résistants sont les sujets trapus.

Ceci est dit pour concrétiser en exemples combien les lacunes de nos connaissances sont grandes, combien elles deviennent manifestes dès que l'on atteint le plan de l'action pratique.



## CONCLUSION.

Les deux sciences dont nous venons d'examiner succinctement quelques aspects nous ont montré, par leur évolution, que les catégories de la connaissance qui créent des limites aux disciplines scientifiques ne sont que des nécessités de l'esprit. Il faut de temps en temps abattre les cloisons pour combattre la tendance à la sclérose et l'on voit l'anthropologie revivifiée par la génétique, et la démographie et l'anthropologie se fortifier l'une l'autre. Nous avons vu également que pour favoriser son progrès intellectuel et moral l'homme a à sa disposition deux moyens d'action : agir sur ce qui l'entoure ou agir sur ce qui lui est intérieur. Dans la pratique, il est plus facile et plus logique d'entamer la lutte par l'action sur les milieux, par exemple en cherchant des bases valables de réforme des conditions sociales.

L'anthropologie et la démographie qualitative peuvent travailler solidairement à cette modification de notre environnement; mais on peut prévoir que cette action atteindra ses limites et devra chercher le complément à son effort de transformation dans le domaine biologique des caractères héréditaires.

Je citerai à ce point de vue, Julian HUXLEY, d'après un de ses derniers livres *Nous Européens* (1). Il parle « du peu d'importance relative du point de vue immédiat des facteurs purement biologiques, en tant qu'opposés aux problèmes sociaux au sens le plus large... Les problèmes biologiques demeurent à titre de questions présentant une importance à longue portée et qui sera fondamentale dans l'avenir... Il faut prendre des mesures afin d'en remplir les vastes lacunes, en attendant le moment où les connaissances biologiques seront en mesure de devenir le centre de l'intérêt humain ».

Ces termes de Julian HUXLEY permettent de prévoir pour les efforts joints de l'anthropologie et de la démographie, un fort bel avenir de travail et des points d'application du plus haut intérêt. C'est sur le terrain biologique qu'il faut chercher les solutions de l'avenir, c'est sur ce terrain qu'avec les plus heureux résultats, doivent se rencontrer l'anthropologie et la démographie, et nous ne pouvons mieux conclure que par une citation d'un de ceux qui, en France, ont contribué à fonder la démographie, en répétant avec BERTILLON la conclusion d'un article du Dictionnaire des Sciences Anthropologiques de 1870 : « C'est donc avec raison qu'il convient de joindre l'étude de la démographie avec celle de l'anthropologie, car ces deux sciences sont solidaires ».

Docteur Robert GESSAIN.

---

(1) HUXLEY (Julian), HADDON (A.C.) et CARR-SAUNDERS (A.M.). *Nous Européens*, traduit par Jules Castier. 1 vol. in-8, 317 p. Paris, Les Editions de Minuit, 1947.